

première qui est, en effet, plus à la bienséance des vaisseaux qui viennent de la partie nord.

14 juillet. Plus on approche d'Halifax par ce côté, plus les alentours deviennent intéressants. Il nous fallut courir un grand nombre de bordées pour battre le vent debout et pour dompter la marée qui était contraire. Cependant la ville se découvrait par parties. L'édifice le plus frappant est celui qui contient l'horloge publique. C'est une tour carrée dont la base fort large est occupée par un corps de garde. Le feu qu'il y faut entretenir pendant l'hiver pour les soldats, préserve l'horloge des inconvénients du froid, de manière qu'elle est très bien réglée en toute saison. Sa place est extrêmement bien choisie. Bientôt après, paraissent les casernes des troupes et celles de l'artillerie, séparées des premières et situées comme elles dans la partie supérieure de la ville. La citadelle et son pavillon, et son télégraphe se présentent au même coup d'œil que les casernes, après quoi les clochers des différentes églises, puis d'autres édifices tant publics que particuliers, qui semblent renchérir les uns sur les autres par la beauté de leur position et la variété de leur structure. Enfin la cité entière se développe de la manière la plus avantageuse. Elle a la forme d'un parallélogramme placé sur le penchant d'un côteau qui fait partie d'une baie dont la profondeur n'est pas moins de 25 à 30 milles, et qui se rétrécit graduellement jusqu'à son sommet que l'on trouve à plus de 3 lieues à l'ouest nord-ouest de la ville. Six larges rues parallèles au rivage partagent la ville sur le long et sont divisées par une dizaine de rues de traverse. Celle des grandes rues qui est la plus voisine des quais et du rivage, Water Street, est longue d'un demi-mille et bordée de maisons d'une extrémité à l'autre. Les autres se garnissent avec une rapidité inconcevable. On croirait à peine qu'avec du bois il fût possible de faire des édifices aussi grands et aussi nobles que ceux qui se voient dans la partie supérieure de la ville, telles que sont entre autres les maisons du juge en chef, du collecteur de la douane, celle qu'occupe en ce moment le major général Gosselin, ouvrage du duc de Kent et propriété du gouvernement, auxquelles on peut ajouter la halle des francs-maçons et les églises anglicanes et presbytériennes. Celle des catholiques leur est inférieure, mais elle surpassera